



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Justice

N°8277
Entrée le 05.09.2023
Chambre des Députés

Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 01.11.2023
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 05.09.2023

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 5 septembre 2023

Objet : Question parlementaire n° 8277 du 31 août 2023 de Madame la Députée Nathalie Oberweis concernant « Violence judiciaire ».

Monsieur le Ministre,

En date du 31 août 2023, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au mercredi 1 novembre 2023, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Sam Tanson